Franck BOURGUET

Master d'Histoire des mondes modernes et contemporains

Parcours Développement, Innovation et Environnement (XVI^{e} -XXI^{e} siècles)

LE CLAIRACAIS VITICOLE AU XVIII^{e} siècle

Contribution à l'histoire d'un vignoble disparu en Haut-Pays aquitain

Sous la direction de Madame Stéphanie LACHAUD, Maîtresse de conférences en Histoire moderne à l'Université Bordeaux Montaigne

Années universitaires 2020-2022

Université BORDEAUX MONTAIGNE

Franck BOURGUET

Master d'Histoire des mondes modernes et contemporains

Parcours Développement, Innovation et Environnement (XVI^{e} -XXI^{e} siècles)

LE CLAIRACAIS VITICOLE AU XVIII^{e} siècle

Contribution à l'histoire d'un vignoble disparu en Haut-Pays aquitain

Sous la direction de Madame Stéphanie LACHAUD, Maîtresse de conférences en Histoire moderne à l'Université Bordeaux Montaigne

Soutenance le 23 juin 2022

Couverture : © Archives Nationales. *Plan de Clairac et ses côteaux en 1755.*

REMERCIEMENTS

Je souhaite tout d'abord adresser de très chaleureux remerciements à ma directrice de recherche Madame Stéphanie Lachaud, Maîtresse de conférences à l'Université Bordeaux Montaigne, pour avoir attiré mon attention sur le vignoble de Clairac. Elle a su m'accorder toute sa confiance tout en veillant avec bienveillance et constance à l'avancée de mes travaux. Je la remercie également pour sa disponibilité, sa patience et les moyens mis en œuvre pour me permettre d'accomplir mes recherches dans les meilleures conditions. C'est avec rigueur et exigence qu'elle a su me faire progresser tout en me laissant beaucoup de liberté pour que je puisse m'épanouir pleinement dans ce projet. C'est donc avec beaucoup de gratitude et de reconnaissance que je lui renouvelle mes remerciements pour ces deux années de master.

Je tiens aussi à remercier Monsieur Clair Morizet, Président de l'Association des Amis de Clairac pour le temps qu'il m'a accordé, ses relectures et les documents inédits qu'il a mis à ma disposition ainsi que pour sa fine connaissance de l'histoire clairacaise ayant éclairé ma lanterne à de nombreuses reprises.

J'adresse aussi de sincères remerciements à Messieurs les Professeurs Jean-Pierre Poussou et Michel Figeac pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à l'égard de mes recherches et pour avoir accepté d'assister à la soutenance de ce mémoire.

Je remercie enfin ma tante pour la relecture, mon entourage et mes camarades de promotion tout en gardant une pensée pour chacune des nombreuses rencontres qui ont ponctué ces deux belles et enrichissantes années en terres bordelaises.

INTRODUCTION

« Les vins blancs de Clairac et de Buzet sont doux et fins ; ils ont une sève agréable et un très-joli bouquet. On en fait du même genre dans les vignobles de Marmande et de Soumensac ; ceux-ci sont plus ou moins liquoreux, mais en général inférieurs aux vins de Clairac, dont on fait un grand commerce à Bordeaux, où ils prennent rang parmi les vins de seconde classe, et sont côtés au même prix que ceux de Langon ».

André Jullien, *Topographie de tous les vignobles connus*, 1816, p. 227[1].

Au début du XVIII[e] siècle, le vin de Clairac est estimé au-delà des frontières du royaume mais la reconnaissance pointée par André Jullien n'est pas encore acquise. En 1715, l'intendant Lamoignon de Courson précise bien que « ces vins doux n'ont aucune valeur dans le pays mais se vendent bien en Hollande »[2]. La construction de la réputation des vins de Clairac, c'est-à-dire la capacité qu'ils ont d'acquérir une reconnaissance sur le marché à une période où les certifications officielles et les labels n'existent pas encore[3], permet à ces blancs doux et liquoreux d'être considérés comme la tête de pont d'une viticulture agenaise de qualité. En dépit d'un rayonnement passé, le vignoble de Clairac a aujourd'hui disparu et son histoire est ignorée par beaucoup. Par l'intermédiaire de ce travail, avec toute l'humilité qui s'impose, le Clairacais viticole a donc vocation à se faire plus amplement connaître.

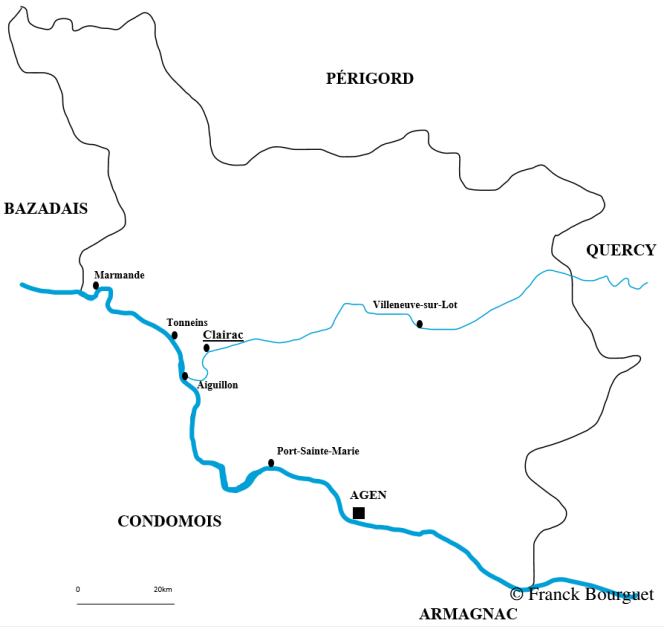
Clairac est installé sur la rive droite du Lot, à mi-chemin entre Cahors et Bordeaux. D'après les sources, on constate dès 1212 la présence de petites maisons près du Lot et en 1224 l'existence d'un petit bourg monastique à domination abbatiale[4]. Roger Dion rappelle que, dès le XIII[e] siècle, une charte accordée par Édouard I[er] aux habitants de Clairac permet

[1] André Jullien est à l'origine d'une des premières tentatives d'ordonnancement rigoureux des vins à l'échelle nationale.
[2] FIGEAC-MONTHUS Marguerite, « Clairac et Sauternes : étude comparée de deux vignobles aux XVIII[e] et XIX[e] siècles », dans : PITTE Jean-Robert, *Le bon vin. Entre terroir, savoir-faire et savoir boire. Actualité de la pensée de Roger Dion*, CNRS Éditions, Paris, 2010, p. 157.
[3] MEYZIE Philippe, *L'unique et le véritable : réputation, origine et marchés alimentaires, vers 1680 - vers 1830*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2021, p. 7 à 9.
[4] BÉRIAC-LAINÉ Françoise, et al., *Les obituaires de l'abbaye de Clairac*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2019, p. 17.

l'exportation de leurs vins en direction de l'Angleterre par le port de Bordeaux[5]. Dans les obituaires de l'abbaye de Clairac récemment édités, on retrouve également 64 occurrences à la vigne et parfois leur localisation. La présence de ceps est attestée à Tignague, Dimeuil, Cambes ou même à Montbarbat et Marsac[6]. Ces paroisses, dont les coteaux très tôt investis, sont au cœur du vignoble moderne. La ville est elle aussi ancrée sur les hauteurs ce qui lui permet de se protéger des inondations que les faubourgs installés sur les rives du Lot subissent régulièrement.

Clairac fait partie de la province de Guyenne et plus précisément de l'élection d'Agen. La ville est également à la tête d'une juridiction[7] puis d'une subdélégation à partir de 1755 qui ne connaitra que deux subdélégués jusqu'en 1790 dont Antoine Belloc de Gauzelles, avocat au Parlement, qui la dirige pendant 26 ans.

1. L'Élection d'Agen au XVIII^e siècle



La situation géographique avantageuse de Clairac et son poids économique ne sont sans doute pas étrangers à sa désignation à la tête de cette subdélégation[8]. L'extrême morcellement du territoire notamment à l'échelle de la paroisse rend, par ailleurs, difficile sa délimitation

[5] DION Roger, *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2010. (1ère éd. 1959). Fig. 11 : « Villes et bourgs d'Aquitaine signalés au XIII^e siècle comme exportant du vin vers l'Angleterre ». p. 381.
[6] *Ibid.*
[7] Arch. Dép. Gironde C 2876-2, année 1761.
[8] DESGRAVES Louis, « Les subdélégations et les subdélégués de la Généralité de Bordeaux au XVIII^e siècle », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, t. 66, n°26, 1954, pp. 143-154. Source : Arch. Dép. Gironde C.652.

exacte[9] d'autant plus que des tentatives d'agrandissement ont lieu par la suite notamment avec l'ajout de la communauté de Montpezat dans les années 1770[10]. Au sein de cette subdélégation, la majeure partie de notre travail porte sur les limites de 1755 et particulièrement sur la juridiction de Clairac. D'après le dénombrement effectué par Saugrain, en 1720, cette dernière abrite environ 1 450 feux[11] soit 6 525 habitants environ[12]. On peut d'ailleurs distinguer trois types de paroisses au sein de la juridiction de Clairac : urbaines, suburbaines et rurales. Cette diversité rend l'objet d'étude d'autant plus attractif en donnant la possibilité, sur un espace concis, d'aborder ces différents cas de figure. Dans ce choix, transparaît aussi la volonté de faire abstraction des cadres communaux plus récents en se focalisant sur les limites en vigueur au XVIII^{e} siècle contrairement à ce qui a pu être fait précédemment[13]. Lorsqu'il passe à Clairac en 1785, l'inspecteur des manufactures de Guyenne, François de Paule Latapie remarque :

> Cette ville est fort petite, et peuplée d'environ 2000 personnes. Elle fut entièrement démantelée du temps des guerres du calvinisme. Les habitants sont presque tous protestants. Il n'y a que d'édifice remarquable que ce qu'on appelle l'Abbaye. Le commerce consiste en vins, en eau-de-vie et en farines[14].

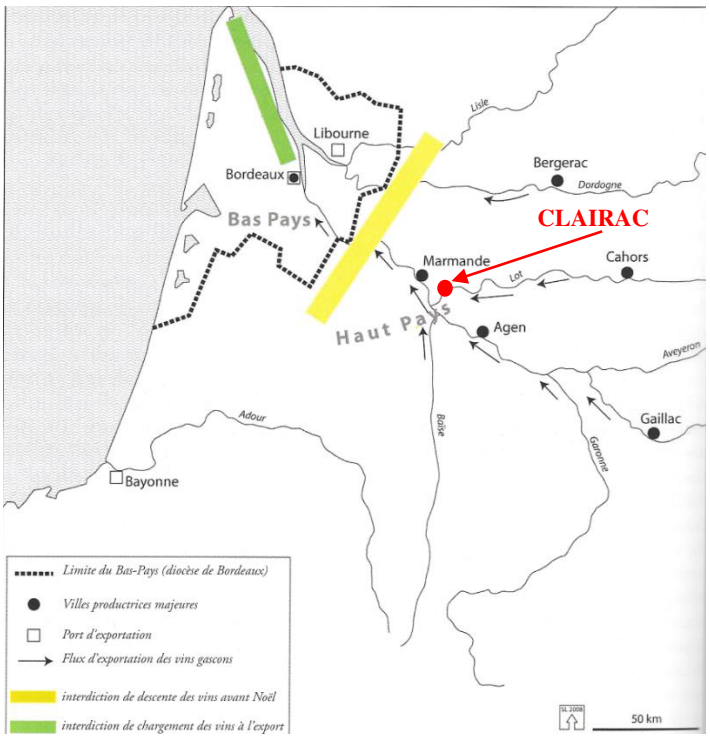
Cette description succincte signale le commerce des vins contrairement aux autres villes et bourgs voisins, ce qui est un premier indicateur de la prépondérance viticole sur les coteaux environnants.

Les caractéristiques topographiques et climatiques semblent alors propices au développement de la vigne avec notamment la présence des pentes bien exposées et une hygrométrie satisfaisante[15]. Le terroir, longtemps exalté et souvent mis en avant, parfois de manière excessive dans la promotion des vins, n'apparaît pas comme l'unique condition garantissant le développement de la viticulture au sein d'un espace donné[16]. D'autres éléments sont à prendre en compte. Cette précaution prévaut d'autant plus lorsqu'on est face à un type de production qui revendique une dimension qualitative, ce que Roger Dion s'emploie à

[9] Caractéristique explicitée dans une partie intitulée : « Très nombreuses et très petites paroisses » dans DEFFONTAINES Pierre*, Les hommes et leurs travaux... op. cit.*, p. 87.
[10] Arch. Dép. Gironde C 2876-2, année 1761.
[11] SAUGRAIN Claude-Marin, *Nouveau dénombrement du royaume, par généralitez, élections, paroisses et feux ou l'on a marqué sur chaque lieu les archevêchés, universitez*, 1720, p. 231.
[12] Selon un coefficient multiplicateur de 4,5 habitants par feu.
[13] MARTIN Claude, POUSSOU Jean-Pierre, « Les structures foncières et sociales du vignoble de Clairac en 1967 ». *Actes du 20e Congrès d'études régionales tenu à Bordeaux les 17, 18 et 19 novembre 1967*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1970.
[14] *Archives historiques de la Gironde* t. 35, p. 333-334.
[15] DEFFONTAINES, *Pierre. Les hommes et leurs travaux… op. cit.*
[16] DION Roger, « Querelles des anciens et des modernes sur les facteurs de la qualité du vin », *Annales de Géographie*, t.61, n°328, 1952, pp. 417-431

démontrer dès les années 1950. Le facteur humain s'avère alors tout aussi important ! À Clairac, la présence d'élites comme catalyseurs d'une incontestable émulation agronomique s'avère donc déterminante. La proximité du Clairacais avec la voie d'eau constitue aussi un élément structurant primordial dans l'expansion viticole rejoignant le constat dressé par Olivier de Serres dans son *Théâtre d'agriculture* : « Si vous n'êtes en lieu pour vendre votre vin, que feriez-vous d'un grand vignoble ? »[17]. À cet égard, l'installation de Clairac dans la basse vallée du Lot, à proximité de la zone de confluence avec la Garonne est un emplacement stratégique[18]. Les cours d'eau navigables constituèrent longtemps des voies de communication privilégiées tout en contribuant à un microclimat favorable à la production de vins en vendanges tardives[19]. Le bassin versant de la Garonne garantit un accès, pendant la majeure partie de l'année, au port de Bordeaux et de fait à la façade atlantique ouvrant les portes du grand commerce aux bourgs et petites villes de l'arrière-pays les mieux situés dont Clairac fait partie intégrante[20].

2. Carte du bassin d'approvisionnement de Bordeaux en vins à la fin du Moyen Âge



© À partir de LAVAUD, Sandrine, « Vignobles et vins de l'Aquitaine médiévale », *Aquitaine Historique*, Hors-série n°1 *Des siècles et des vignes en Bordelais*, avril 2020, p. 50.

[17] DE SERRES Olivier, *Le Théâtre d'Agriculture et mesnage des champs,* Arles, Actes Sud, 1996. (1ère éd. 1600).
[18] BERTHAULT Frédéric, BESCHI Alain, MAISONNAVE Jean-Philippe, *Vallée du Lot. Confluences en Lot-et-Garonne,* Bordeaux, Le Festin, 2007, p. 221-222.
[19] FIGEAC-MONTHUS Marguerite, *« Clairac et Sauternes : étude comparée … »* art. cit., pp. 149-160.
[20] LAVAUD Sandrine, « Les vins de Bordeaux au Moyen Âge. Entre « protectionnisme de clochers » et grand commerce », dans : LE BRAS Stéphane (dir.), *Les petits vignobles*, Tours, PUFR, 2017, p. 69.

En ce qui concerne la géographie vue au prisme de la vigne et du vin, Clairac fait partie de ce qu'on appelle le Haut-Pays. Cette dénomination englobe tous les territoires du bassin versant de la Dordogne et de la Garonne dont les vins sont destinés à transiter par la sénéchaussée de Bordeaux mais produits en dehors de celle-ci et ne bénéficiant pas du privilège d'être vendus parmi les premiers[21]. Jean-Pierre Poussou définit également le Haut-Pays comme une zone intermédiaire, témoin privilégié de l'opposition historique entre les deux grands bassins de production et de commercialisation languedocien et bordelais[22]. La géographie viticole du bassin aquitain doit donc se plier jusqu'à la fin de l'Ancien Régime à une construction historique et juridique au service des vins de la sénéchaussée de Bordeaux[23]. Ce cadre est préservé sous l'impulsion du Parlement, dont certains de ses membres sont des grands propriétaires au sein de la zone privilégiée[24]. Les vins de Clairac doivent alors faire face à une primauté ancienne des vins du Bas sur ceux du Haut qui ne devient caduque, sauf rare exception, qu'avec l'abolition des privilèges en 1789. Le XVIII^{e} siècle qui constitue le cadre chronologique de ce travail s'insère pleinement dans ce contexte.

Il a été volontairement choisi de ne pas donner explicitement de dates précises dans l'intitulé par souci de cohérence face à des éléments préexistants et qui se perpétuent jusqu'à la veille de la Révolution, parfois au-delà. Le repère chronologique choisi assure la conservation d'une homogénéité des institutions et du cadre foncier. La période révolutionnaire puis la première moitié du XIX^{e} siècle ne doivent servir cette étude que très ponctuellement permettant un certain recul sur le siècle écoulé. Le choix du XVIII^{e} siècle s'explique par plusieurs paramètres dont l'un des principaux est l'attrait pour une période qui voit l'émergence d'évolutions techniques et agronomiques majeures. L'intérêt porté à une production tombée dans l'oubli s'avère également être un moteur et fait écho au thème du colloque « Produits menacés, produits oubliés, produits disparus » qui a eu lieu en 2016 dans le cadre du programme TERESMA[25]. Des vignobles ayant connu un certain succès avant de décliner y sont étudiés à l'image de celui de la presqu'île d'Ambès à l'extrême nord de

[21] POUSSOU Jean-Pierre, « Un autre regard sur les vignobles des Haut-Pays aquitains à l'époque moderne et au XIX^{e} siècle » dans : PITTE Jean-Robert (dir.), *Le bon vin. Entre terroir, savoir-faire et savoir boire. Actualité de la pensée de Roger Dion.* Paris, CNRS Éditions, 2010, pp. 187-211.
[22] POUSSOU Jean-Pierre, « La production et le commerce des vins du "Haut-Pays" d'Agenais au XVIII^{e} siècle », *Vignes, vins et vignerons de Saint-Émilion et d'ailleurs*, Pessac, MSHA, 2000, pp. 83-97.
[23] *Ibid.*
[24] ÉVAN Sophie, « Le privilège des vins de Bordeaux au milieu du XVIII^{e} siècle. Un obstacle au commerce avec les îles britanniques ? », *Institut des sciences de la vigne et du vin, Le vin à travers les âges : produit de qualité, agent économique*, Bordeaux, Féret, 2001.
[25] TERESMA (*Produits de terroir, espaces et marché : hier et aujourd'hui)* est un programme de recherche pluridisciplinaire codirigé par Corinne Marache et Philippe Meyzie. CEMMC (Université Bordeaux Montaigne).

l'Entre-deux-Mers[26]. Ici, les mécanismes de la déconstruction et du déclin ne sont pas abordés frontalement car ils interviennent bien plus tard. Néanmoins, l'étude du Clairacais viticole au XVIII^{e} siècle doit permettre d'offrir des éclairages indispensables concernant le contexte politique et économique de la basse vallée du Lot autant que sur les enjeux sociaux et culturels à prendre en compte dans la construction d'un vignoble pour plus tard mieux percevoir les causes de son déclin et sa disparition. Dans une moindre mesure, la disponibilité et la quantité de sources archivistiques ainsi que le niveau paléographique requis pour les exploiter pleinement ont permis de mieux cadrer le sujet choisi.

Après avoir posé ces limites nécessaires, il paraît opportun de se demander : qu'est-ce que le Clairacais viticole évoqué dans le titre de ce projet ? C'est avant tout une expression inédite ou du moins nullement précisée jusqu'alors, qui se veut plurielle et inclusive dans ce qu'elle définit. Il s'agit de désigner les différents types de productions viticoles que l'on trouve à Clairac au XVIII^{e} siècle par un concept pouvant englober à la fois le vignoble dit de qualité, à savoir la production de bons vins selon un modèle spéculatif reposant sur l'exportation en rapport avec les goûts des consommateurs étrangers, mais aussi en prenant en compte les productions plus modestes souvent réservées à la consommation locale plus difficilement décelables et quantifiables. Cette expression permet en outre de rassembler sous une même dénomination le vignoble de Clairac dans les limites de son privilège vinaire mais aussi les zones de productions proches qui font de la ville un débouché privilégié. Il est également sous-entendu par Clairacais viticole, le fait de pouvoir parler à la fois du territoire et de la dimension de terroir inhérente à celui-ci tout en y intégrant les travaux relevant de la production et en précisant la place des acteurs qui en sont les garants. Le volet des débouchés et circuits de commercialisation y trouve aussi sa place et permet de relier l'objet d'étude au modèle de la filière au sein d'un Agenais viticole composé d'une mosaïque de vignobles[27]. Rares sont les ouvrages qui nous renseignent sur cette production agenaise dans son ensemble hormis *Le livre d'or de la vigne en Agenais 1709-1907,* toute première synthèse sur le monde vitivinicole en Lot-et-Garonne avec une partie traitant du XVIII^{e} siècle à partir des dégâts du « Grand hyver »[28]. Clairac y est souvent évoqué car l'auteur s'appuie régulièrement sur les

[26] LACHAUD Stéphanie, « Vin et vignoble disparus des palus de la presqu'île d'Ambès en Bordelais (XVII^{e}-XIX^{e} siècle) » dans : MARACHE Corinne, MEYZIE Philippe, VILLERET Maud (dir.), *Des produits, entre déclin et renaissance (XVI^{e}-XXI^{e})*. Bruxelles, Peter Lang, 2018.
[27] LAVAUD Sandrine, « Le bassin d'approvisionnement de Bordeaux… » art. cit., pp. 19-34.
[28] GRANAT Olivier, *Le livre d'or de la vigne dans l'Agenais et le Lot-et-Garonne depuis 1709 jusqu'en 1907,* Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, 1908.

propos du chevalier de Vivens[29]. Sa synthèse s'inscrit dans une démarche monographique en abordant plusieurs aspects allant de la culture de la vigne, aux modes de faire-valoir en passant par les travaux viticoles, la qualité des vins et leurs différenciations ainsi que le commerce qui en est fait. Des observations sur les différents vignobles sont régulièrement mises en comparaison ajoutant un intérêt supplémentaire à cet ouvrage[30]. En ce qui concerne le monde rural de la moyenne Garonne[31] et de la vallée du Lot, Pierre Deffontaines a dressé un tableau très précis facilitant la compréhension de cet espace et de ses dynamiques[32]. Les travaux de Granat et Deffontaines s'avèrent être complémentaires et figurent comme une porte d'entrée indispensable afin de mieux cerner l'Agenais et son vignoble au XVIII^{e} siècle.

Dans la seconde moitié du XX^{e} siècle, la production historique française concernant l'histoire de la vigne et du vin connaît deux jalons majeurs avec les ouvrages de Roger Dion[33] et Marcel Lachiver[34] proposant chacun une synthèse à l'échelle de la France depuis l'Antiquité[35]. Notons qu'au sein de ces deux ouvrages, il y a des références au vignoble de Clairac, de manière succincte certes mais qui ont le mérite d'exister. Ces synthèses contribuent au renouvellement de l'histoire de la vigne et du vin en constituant un socle de connaissances solides à l'échelle de la France, sur un temps long, complétées et approfondies par *L'histoire sociale et culturelle du vin* de Gilbert Garrier[36]. Étudier un vignoble c'est aussi s'intéresser à l'histoire rurale et à la société qui peuple les campagnes. Les préceptes de l'histoire totale appliqués à la vigne et au vin donnent lieu à de grandes monographies régionales avec une forte dimension sociale à l'image des travaux de Jacques Beauroy sur Bergerac[37] ou de Georges Durand sur le Beaujolais et le Lyonnais[38], de Marcel Lachiver sur l'Ile-de-France[39] puis de Francis Brumont sur Madiran et Saint-Mont[40]. L'essor des vins de

[29] HAECHLER Jean, *Le chevalier de Vivens. Un philosophe des Lumières en Guyenne*, Bordeaux, Aubéron, 2000 ; PARAILLOUS Alain, « Un homme des Lumières à Clairac : le chevalier Vivens », *Revue de l'Agenais*, n^{o} 121, 1997.
[30] Manque parfois de précisions sur la citation des sources utilisées qui ne permet pas toujours de remonter au document initial.
[31] Nom défini pour la première fois dans DEFFONTAINES, Pierre. *Les hommes et leurs travaux… op. cit.*, p. 7.
[32] *Ibid.*
[33] DION, Roger. *Histoire de la vigne et du vin... op. cit.*
[34] LACHIVER Marcel, *Vins, vignes et vignerons. Histoire du vignoble français*, Paris, Fayard, 1988.
[35] Moderne, ici au sens du découpage historique.
[36] GARRIER Gilbert, *Histoire sociale et culturelle du vin*, Paris, Larousse, 2008.
[37] BEAUROY Jacques, *Vin et société à Bergerac, du Moyen-Âge aux temps modernes*, Saratoga, Anna Libri, 1976.
[38] DURAND Georges, *Vin, vigne et vignerons en lyonnais et beaujolais (XVI^{e}-XVIII^{e} siècles)*, Paris, EHESS Mouton Éditeur, 1979.
[39] LACHIVER Marcel, *Vin, vigne et vignerons en région parisienne du XVII^{e} au XIX^{e} siècles*, Pontoise, Société Historique et Archéologique de Pontoise, du Val-d'Oise et du Vexin, 1982.
[40] BRUMONT Francis, *Madiran et Saint-Mont. Histoire et devenir des vignobles,* Biarritz, Atlantica, 1999.

qualité a aussi suscité plusieurs études dont celles de René Pijassou sur le Médoc[41] ou de René Gandilhon pour la Champagne[42]. L'approche monographique n'est donc pas nouvelle. Cependant, les travaux plus récents de Benoît Musset sur la Champagne et les vins mousseux[43], ceux de Stéphanie Lachaud sur le Sauternais[44] ou de Sophie Brenac-Lafon pour Cahors[45] démontrent à nouveau la pertinence de cette approche, certes renouvelée, mais bel et bien d'actualité. Ces travaux sont moins marqués par les facteurs naturels que par les conditions sociales et économiques. Le poids de l'investissement des élites et des structures seigneuriales, les mécanismes de construction de la réputation font aussi partie des nouveaux champs d'études explorés et approfondis.

Pour en revenir précisément à l'historiographie du Clairacais viticole, le 20e Congrès d'études régionales tenu à Bordeaux en 1967 apparaît comme incontournable. Ayant pour thématique l'étude des vignobles aquitains, deux communications intéressent particulièrement le sujet. Jean Goasguen tout d'abord sur la *Vigne et le vin dans le nord de l'Agenais du quatorzième au dix-huitième siècles*[46] mais aussi et surtout celle de Claude Martin sur *Les structures foncières et sociales du vignoble de Clairac en 1767*[47]. Cette dernière s'avère très intéressante et constitue à ce jour la seule étude considérant la question viticole à Clairac au XVIIIe siècle de manière singulière. Elle se concentre principalement sur l'exploitation sérielle d'un arpentement de Clairac dressé en 1767[48]. D'après Claude Martin « ce n'est qu'une étude d'ensemble d'un vignoble qui fut certainement un des plus importants de l'Agenais ». Ce travail bien que concis et s'appuyant principalement sur une seule source, offre de nombreux renseignements sur le vignoble de Clairac dans la seconde moitié du XVIIIe siècle en portant notamment son intérêt sur les liens entre corps sociaux professionnels et propriété viticole. Une dizaine d'années après, *l'Atlas de l'Agenais* de Jean Burias voit le jour et nous propose une carte intitulée : « Vignes et cultures arboricoles au XVIIIe siècle »[49]. Dans sa légende, Clairac est désigné comme un des lieux majeurs de production de vins de

[41] PIJASSOU René, *Un grand vignoble de qualité : le Médoc,* 2 vol. Paris, Tallandier, 1980.
[42] GANDILHON René, *La Naissance du Champagne,* Paris, Hachette, 1968.
[43] MUSSET Benoît*, Vignobles de Champagne et vins mousseux. Histoire d'un mariage de raison 1650-1830*, Paris, Fayard, 2008.
[44] LACHAUD Stéphanie, *Le Sauternais moderne. Histoire de la vigne du vin et des vignerons des années 1650 à la fin du XVIIIe siècle*, Bordeaux, Fédération Historique du Sud-Ouest, 2012.
[45] BRENAC-LAFON Sophie, *Vignoble et vins de Cahors de 1650 à 1850*, Pessac, MSHA, 2021.
[46] GOASGUEN Jean, « Vigne et vin dans le nord de l'Agenais du XIVe au XVIIIe siècles ». *Actes du 20e Congrès d'études régionales tenu à Bordeaux les 17, 18 et 19 novembre 1967*, Bordeaux, Fédération Historique du Sud-Ouest, 1970.
[47] MARTIN Claude, POUSSOU Jean-Pierre*, « Les structures foncières et sociales … »* art. cit.
[48] Arch. Dép. Lot-et-Garonne E supp 2092-1 et 2, années 1764-1767.
[49] BURIAS Jean. *Atlas d'Agenais, Condomois, Bruilhois*, Paris, CNRS Éditions, 1979. Planche n°27 : « Agriculture et industries aux XVIIIe siècle ».

qualité dans l'élection d'Agen (sans donner plus de précision sur la nature des vins produits). Il est toutefois ajouté comme mention spécifique que c'est à Clairac que se situe le meilleur cru à l'époque. Les travaux sur le Clairacais viticole et plus largement sur les Hauts-Pays viticoles se font rares alors que l'engouement pour l'histoire de la vigne et du vin reste fort. C'est grâce aux recherches de Sandrine Lavaud portant en grande partie sur l'hinterland bordelais au Moyen Âge, mais débordant parfois sur l'époque moderne, et dont l'Agenais fait pleinement partie, que la connaissance sur le Haut-Pays continue de s'étendre mentionnant parfois Clairac[50]. Deux communications sur ce même Haut-Pays par Jean-Pierre Poussou à une dizaine d'années d'intervalle enrichissent l'historiographie des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles sur le sujet[51]. Ces travaux permettent également de mieux comprendre des enjeux anciens qui ont pu contribuer à conditionner le monde vitivinicole Agenais notamment par l'intermédiaire de l'étude du privilège des vins de Bordeaux. À l'occasion du cinquantenaire de la publication de la synthèse de Roger Dion sur le vignoble français[52], une étude comparée entre Clairac et Sauternes aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles a également été réalisée[53]. La limite de cette étude réside dans le fait que le Sauternais moderne est bien mieux connu que le Clairacais à la faveur des travaux de Stéphanie Lachaud. Cette dernière est à la tête d'un programme de recherche sur « Les liquoreux d'Aquitaine » dans le cadre duquel s'insèrent pleinement les vins de Clairac[54]. Elle a également codirigé plusieurs ouvrages avec Marguerite Figeac-Monthus sur le patrimoine et la culture matérielle en pays de vignoble[55], les rapports entre villes et vins[56] ainsi que sur la grande propriété viticole[57]. La notion de grandeur des vignobles semble encore faire l'objet de bien des études alors qu'une nouvelle échelle se dégage au travers du programme ITEM sur les vignobles du Midi Aquitain orientée par le prisme du « petit »[58].

[50] LAVAUD Sandrine, « Le bassin d'approvisionnement de Bordeaux en vins du Moyen Âge à la fin de l'Ancien Régime » dans : HINNEWINKEL Jean-Claude, LAVAUD Sandrine (dir.), *Vignobles et vins en Aquitaine. Images et identités d'hier et d'aujourd'hui*, Pessac, MSHA, 2009, pp. 19-34.

[51] POUSSOU Jean-Pierre, « La production et le commerce des vins... » art. cit. ; POUSSOU Jean-Pierre, « Un autre regard sur les vignobles des Haut-Pays aquitains… », art. cit.

[52] PITTE Jean-Robert, *Le bon vin. Entre terroir, savoir-faire et savoir boire… op. cit.*

[53] FIGEAC-MONTHUS Marguerite, « Clairac et Sauternes : étude comparée… », art. cit.

[54] Un programme de recherche rattaché au CEMMC (Université Bordeaux Montaigne) qui a donné lieu à plusieurs séminaires et colloques dont : *« Le secret des grands liquoreux » : vers la fin d'un mythe ? Archives, sources et enquêtes pour la connaissance des vins liquoreux en France et en Aquitaine (XVI^{e}-XX^{e} siècles),* organisé aux Archives départementales de la Gironde le 18 janvier 2019.

[55] FIGEAC-MONTHUS Marguerite, LACHAUD Stéphanie, *Patrimoines viticoles. Les lieux et les objets de la vigne et du vin de l'Antiquité à nos jours*, Bordeaux, Fédération Historique du Sud-Ouest, 2015.

[56] FIGEAC-MONTHUS Marguerite, LACHAUD Stéphanie, *Ville & Vin en France et en Europe du XV^{e} siècle à nos jours*, La Crèche, La Geste, 2021.

[57] FIGEAC-MONTHUS Marguerite, LACHAUD Stéphanie, *La grande propriété viticole en France et en Europe, du XVI^{e} au XX^{e} siècles*, Bordeaux, Féret, 2015.

[58] Programme de recherche ITEM (Identités, Territoires, Expressions, Mobilités) de l'Université de Pau et des pays de l'Adour. Dernier ouvrage en date : JALABERT Laurent, LE BRAS Stéphane, *Être petit dans l'univers vitivinicole. Étude et échelles d'un atout,* Morlàas, Cairn éditions, 2019.

Cette focale a d'ailleurs été récemment appliquée dans la thèse de Grégoire Berche en ce qui concerne la production singulière que représentent les vins liquoreux en comparant plusieurs petits espaces de production entre eux[59].

La quête de légitimité mais aussi parfois de reconnaissance sont des enjeux majeurs pour les vignobles indépendamment de leur statut[60]. Cette quête est davantage exacerbée au sein d'une démarche visant à se réapproprier un vignoble marqué sur de nombreux points par le sceau de la méconnaissance. Le Clairacais fut assurément un espace viticole important en Guyenne, souvent remarqué pour son absence et peu intéressé jusqu'alors par les travaux historiques. Il a probablement souffert d'un manque de visibilité imputable à sa disparition mais aussi à un intérêt seulement récent de la recherche pour les vignobles et produits oubliés. Laurent Jalabert évoque d'ailleurs, dans la préface de l'ouvrage sur les petits vignobles, « les nombreux terrains viticoles qui sont encore à défricher par les chercheurs »[61], le Clairacais moderne fait partie intégrante de ce front pionnier.

Parmi les différentes catégories, classements, hiérarchies dans lesquels on s'attèle à essayer d'assigner chaque vignoble, et qui sont autant d'objets à débats et discussions autour de critères variés et critiquables comme le prestige, la réputation, les types de production, la surface, le terroir … où doit-on situer le Clairacais viticole du XVIII^{e} siècle ? Il revient à ce travail de le démontrer tout en offrant des éléments nouveaux autorisant une meilleure compréhension et des jalons permettant de cerner plus aisément le Clairacais à la fin de l'époque moderne. Il semble également primordial de considérer le vignoble de Clairac à la lumière des travaux les plus récents tout comme des problématiques de fonds abordées par l'histoire de la vigne et du vin. Les évolutions mises en exergue par Marcel Lachiver et soutenues auparavant par Roger Dion concernant à la fois les types de vins, avec pour effet l'accroissement de l'opposition entre vignobles de qualité et vignobles modestes, l'élargissement des aires de production et la transformation des circuits commerciaux sont toujours à l'ordre du jour[62]. En ce qui concerne le cas du vignoble de Clairac, ces perspectives s'avèrent même extrêmement pertinentes car le Clairacais viticole s'apparente à un niveau d'analyse peu fréquent car intermédiaire entre « grands » et « petits » vignobles.

---

[59] BERCHE Grégoire, *Les vins liquoreux, un produit de terroir en marge dans la hiérarchie vitivinicole française : étude comparée des petits vignobles de vins liquoreux de Bergerac, Jurançon, Jura et Corrèze,* Thèse de doctorat en géographie réalisée sous la direction de Monique Poulot, Université de Paris-Ouest la Défense, 2016.

[60] LE BRAS Stéphane (dir.), *Les petits vignobles*, Tours, PUFR, 2017.

[61] *Ibid.,* p. 8.

[62] LACHIVER Marcel, « La viticulture française à l'époque moderne » dans : *Le Vigneron, la viticulture et la vinification en Europe au Moyen-Age et à l'époque moderne*, 11^{e} journée du colloque d'histoire de Flaran septembre 1989, Auch, p. 191.

Justement, pour percevoir un vignoble, il faut s'intéresser, au-delà de la définition historique de l'espace, à la société qui le compose : laboureurs, vignerons, brassiers, marchands, notables et bourgeois... ainsi qu'au produit en lui-même et aux dynamiques commerciales qui en résultent. Il faut donc considérer le territoire dans ses dimensions foncière, humaine et économique. En prenant en compte à la fois la direction choisie pour mener à bien ce travail mais aussi la composition du corpus de sources, le choix d'une approche monographique apparaît la plus pertinente avec comme fil conducteur la volonté de dresser un premier tableau, non pas figé mais bien vivant, du Clairacais viticole au XVIII^{e} siècle.

À Clairac, l'histoire de la vigne et du vin emprunte autant à l'histoire urbaine que rurale. L'historiographie des petites villes comme Clairac s'est constituée en tant que champ d'étude à part entière au cours des années 1980-1990 lorsque la recherche s'y est attardée, en particulier pour l'époque moderne. Il émerge en parallèle une Société d'Histoire des Petites Villes sous la supervision de laquelle le fruit des recherches menées est exposé lors de nombreux colloques[63]. Ces travaux forment un corpus important au point de faire mûrir l'idée, dans un numéro spécial des *Cahiers d'histoire* sur les petites villes paru en 1998 sous la direction d'Olivier Zeller et Jean-Luc Mayaud, de faire un état des lieux des petites villes à l'échelle française voire européenne, une grande partie de celui-ci étant encore en friche aujourd'hui[64]. La riche histoire du fait urbain[65] nous offre les clés de compréhension nécessaires pour saisir la « co-construction d'une culture, au sens polysémique du terme entre la ville et la campagne » qu'on observe à Clairac[66].

Pour l'histoire rurale, nombreux sont ceux qui sont en conformité avec les préceptes de l'École des Annales tels que l'ouvrage fondateur de Marc Bloch sur *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*[67]. Un certain nombre de grands travaux lui succèdent

[63] POUSSOU Jean-Pierre, « L'intérêt géographique des petites villes » dans : *L'avenir des petites villes. Actes du colloque international de Clermont-Ferrand, Novembre 2002,* Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2003 ; PLESSIX René, POUSSOU Jean-Pierre, *Les petites villes françaises du XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, Actes du colloque de la Société d'Histoire des petites villes, Mamers 1991,* Mamers, 1998 ; POUSSOU Jean-Pierre, *Les petites villes du Sud-Ouest de l'Antiquité à nos jours, Actes du colloque de la Société d'Histoire des Petites Villes, Aiguillon, 12-13 mai 2000,* Paris, PUPS, 2004.
[64] MAYAUD Jean-Luc, ZELLER Olivier (dir.), « Petites villes d'Europe », *Cahiers d'histoire,* 43-3/4, 1998.
[65] LAMARRE Christine, *Petites villes et fait urbain en France au XVIII^{e} siècle. Le cas Bourguignon,* Dijon, EUD, 1993 ; LEPETIT Bernard, *Les villes de la France moderne (1740-1840),* Paris, Albin Michel, 1998 ; MEYER Jean-Luc, POUSSOU Jean-Pierre, *Études sur les villes françaises, milieu du XVII^{e} siècle à la veille de la Révolution française*, 2^{e} édition, Paris, SEDES, 1995.
[66] FIGEAC-MONTHUS Marguerite, LACHAUD Stéphanie, *Ville & Vin en France… op. cit.*, p. 10.
[67] BLOCH Marc, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française,* Paris, Les Belles lettres, 1931.

par l'intermédiaire d'Emmanuel Le Roy Ladurie[68], Pierre Goubert[69] ou Abel Poitrineau[70] entres autres. L'âge de ces grandes synthèses régionales est scellé par l'*Histoire de la France rurale* de Georges Duby et Armand Wallon[71]. Ces représentations ont en commun la description d'un « cadre » sans réellement concevoir les activités humaines en rapport avec cet espace qui sont aujourd'hui davantage mises en exergue par les études plus récentes[72]. Pour mieux affronter la désaffection dont l'histoire rurale fait parfois les frais dans le paysage historiographique français, depuis 1993, la revue *Histoire et sociétés rurales* sous la direction de Jean-Marc Moriceau endosse le rôle de porte-parole de la diversité d'approches, de spécialisations et permet d'apprécier la richesse de cette discipline.

En outre, l'adoption de la microhistoire par les historiens du rural intéresse particulièrement notre étude car elle permet de mieux cerner la dimension sociale à l'échelle de l'individu. L'objectif n'étant pas de faire une stratification mais plutôt de repérer et identifier diverses relations, réseaux permettant d'appréhender des entités sociales au sein de leurs dynamiques. On peut ainsi essayer de se rapprocher au plus près d'une certaine réalité sociale.[73] Cette approche, adoptée depuis une vingtaine d'années, offre une nouvelle grille de lecture du monde des campagnes en invitant à s'intéresser, au-delà des grands ensembles, à des éléments implicites ou oubliés. Les approches, quantitative et microhistorique, considérées à priori comme contradictoires peuvent ici se compléter et s'enrichir par l'exploitation des registres de notaires représentant une partie non négligeable du corpus de sources. D'une part, la quantification des actes de ventes ou des baux de location doit permettre de dégager des tendances et des évolutions au niveau foncier. D'autre part, l'utilisation de minutes notariales permet d'extraire de la masse de sources, des singularités de manière à affiner l'analyse[74].

L'approche choisie pour notre étude du Clairacais viticole au XVIII^{e} siècle induit des dépouillements conséquents concernant des sources hétéroclites et dispersées. Pour l'administration provinciale avant 1789 ce sont la série C des Archives départementales de

[68] LE ROY LADURIE Emmanuel, *Les paysans du Languedoc*, SEVPEN, 1966.
[69] GOUBERT Pierre, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730 : contribution à l'histoire sociale de la France du XVII^{e} siècle, Paris, SEVPEN, 1960.*
[70] POINTRINEAU Abel, *La vie rurale en Basse-Auvergne au XVIII^{e} siècle,* Paris, Presses Universitaires de France, 1965.
[71] DUBY Georges, WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale,* Paris, Seuil, réed. 1992.
[72] ANTOINE Annie, « Histoires d'espace. Jalons historiographiques d'un objet *», Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charentes. Touraine*, n^{o} 110-4, pp. 13-35.
[73] REVEL Jacques, « Microstoria », dans : DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Historiographies, concepts et débats*, t. 1, Paris, Gallimard, 2010, pp. 529-534.
[74] LEMERCIER Claire, ZALC Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2007.

Gironde à Bordeaux et E sup pour celles du Lot-et-Garonne à Agen qui ont été privilégiées. Elles rassemblent la majeure partie des sources qui constituent le socle de ce travail car c'est au contact des papiers de l'intendance et de la correspondance, active ou passive, avec les représentants en province qu'il a été possible de s'imprégner des enjeux politico-économiques qui intéressent ce sujet. Lorsque le subdélégué Antoine Belloc de Gauzelles prend les commandes de la subdélégation, les sources sont d'autant plus intéressantes qu'il est passionné d'agriculture et procède à des relevés précis et détaillés. À cet égard, sa correspondance nourrie avec l'intendance est précieuse.

Au moment de s'intéresser aux cadres fonciers, intrinsèquement liés à la structure sociale du vignoble, les arpentements de 1748 et 1767 nous ont servis de points d'ancrage. Ils permettent de dresser un tableau figé de la situation vers le milieu du XVIII^{e} siècle qu'on a décidé de croiser aux minutiers de notaires de la série 3 E afin d'observer les mouvements du marché foncier. Un dépouillement par sondage a été effectué, ce sont 15 minutiers répartis de manière équilibrée entre 1705 et 1786 qui ont été exploités en prenant en compte deux types d'actes en particulier pour former un corpus de 430 ventes et 93 baux à location traités de manière sérielle.

Des documents du for privé ont aussi été utiles, notamment dans la série J des Archives départementales du Lot-et-Garonne avec le fonds Sagrini qui nous a donné à voir un livre de raison de la famille Delmestre mais surtout le fonds du chevalier de Vivens et son *Journal Météorologique* lui aussi consulté par sondage pour les années 1739-1752, 1758-1759 et 1767. Le fonds Balguerie des Archives de Bordeaux métropole a permis quant à lui d'enrichir nos connaissances sur les structures foncières du vignoble de Clairac grâce à de nombreuses copies d'actes notariés mais aussi la partie sur le commerce avec des lettres de change et comptes d'envoi de vins. Enfin, les questions concernant la vente des vins et les réseaux de commercialisation doivent beaucoup au fonds Delpech des Archives Nationales qui nous a fourni une riche correspondance commerciale, sur deux générations, de Jean Denis puis de son fils Jean-Jacques avec les différents acteurs de leurs réseaux commerciaux. Ce sont 135 lettres qui ont été dépouillées dont la majorité est comprise entre 1720 et 1770. La richesse et la dispersion de tous ces fonds d'archives n'a fait qu'accroître le plaisir de la découverte.

Toutes les sources envisagées doivent permettre de brosser un premier tableau du Clairacais viticole au sens large tout en variant les approches et les échelles. Qu'il s'agisse des facteurs naturels, de la dimension de « terroir viticole » ou de l'interdépendance entre sphères

urbaines et rurales, quelle est la place de chacun de ces éléments au sein du vignoble ? La volonté de mettre en exergue une logique de filière soulève aussi des interrogations. Si ce terme peut paraître anachronique de prime abord, il désigne pour nous les acteurs de cette économie vitivinicole tout en contribuant au suivi de la production d'amont en aval. Au croisement de ces éléments, s'articulent les rapports sociaux et les trajectoires d'innovation. Comment nous permettent-ils de mieux définir le vignoble de Clairac au XVIII^{e} siècle, tout en l'insérant dans un ensemble plus vaste tel que le Haut-Pays, quelle place réelle y occupe le Clairacais viticole ? Comment sa réputation s'est-elle construite et quels en sont les mécanismes[75]? Des lacunes sur le vignoble de Clairac résulte la nécessité de s'interroger sur la nature des différents éléments structurants de cet espace viticole au XVIII^{e} siècle et de quelle manière s'associent-ils pour faire de Clairac un vignoble reconnu ?

Excepté l'intérêt qui doit être porté au terroir en lui-même et à son influence, l'étude du Clairacais viticole comme objet historique donne la possibilité d'aborder plusieurs aspects de ce même vignoble. Il s'agit de préciser l'importance de l'emprise viticole sur le foncier afin de mieux évaluer la prégnance de la vigne sur le territoire. Les sociabilités tournant autour des activités vitivinicoles au niveau local apparaissent tout aussi intéressantes pour mieux saisir les enjeux qu'elles cristallisent. En outre, la variation des échelles doit permettre de définir le Clairacais viticole comme entité à part entière prenant part à tout un pan de l'économie rurale de la basse vallée du Lot intrinsèquement liée et intégrée à l'expansion viticole du XVIII^{e} siècle ainsi que dans une logique d'économie de marché.

[75] Champs d'étude abordés lors du colloque international de Parmes « Réputations (produits, marques, origines) et marchés. Perspectives historiques » du 14 au 16 mai 2019 organisé par Stefano Magnagnoli et Philippe Mezyie.